

MUTATIONS des cadres B 2015 : UN PROJET DE MOUVEMENT EN TROMPE L'ŒIL !

Le projet de mouvement général catégorie B administratifs et informatiques fait ressortir un déficit record de près de 1500 agents (chiffres connus à la date du 27 avril).

Nous vous demandons de nous communiquer aujourd'hui la situation réactualisée des effectifs à la date du 1er juin.

Depuis le début de la crise économique, sous couvert de réorganisation des services publics et de « rationalisation des coûts », les gouvernements successifs, imposent des coupes budgétaires sans précédent afin d'organiser la casse de la fonction publique.

En effet à la DGFIP, comment faire fonctionner les services avec un sous-effectif aussi conséquent sur les catégories C et B ?

Dans les faits, ces suppressions d'emplois masquées s'ajoutent aux plus de 32000 suppressions subies depuis 2002 ...

Le recrutement dans la catégorie B est donc, encore une fois, largement insuffisant !

Le réseau et l'exercice de nos missions sont fragilisés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures des trésoreries et de sites (386 depuis 2009), fermetures de services au public une demi-journée par semaine, voire 2.

Le projet d'une mise en place de la retenue à la source ne fait qu'accentuer nos inquiétudes quant à l'avenir de notre administration.

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces politiques : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes dans l'accomplissement de leurs missions.

Ces décisions impactent également leur déroulement de carrière, leurs possibilités de promotion et, bien entendu, l'accès à la mobilité choisie au travers de leur droit fondamental à mutation.

Face à cette situation, l'ensemble des organisations syndicales a décidé d'interpeller le directeur général lors du CTR du 28 mai 2015 afin de revendiquer :

- L'arrêt des suppressions d'emplois et un recrutement à hauteur des besoins ;
- Le comblement de toutes les vacances d'emplois ;
- L'appel de tous les lauréats des listes complémentaires des concours B.

Vous le savez, pour nous le droit à mutation est un droit inaliénable.

Sur ce sujet, à l'ordre du jour de la CAP d'aujourd'hui en catégorie B, le constat que nous établissons année après année est récurrent.

Dans ce cadre et avant l'ouverture de nos travaux, il est nécessaire pour tous les élus B d'obtenir de votre part des garanties et des avancées afin que ce mouvement soit plus ambitieux.

De ce point de vue, plusieurs sujets sont pour nous incontournables :

- Pourvoir toute vacance faisant l'objet d'une demande ;
- Réduire au maximum les affectations ALD ;
- Prendre en compte les demandes tardives et les extensions de vœux ;
- Définir précisément les bases sur lesquelles vous avez établi les RAN dérogatoires ;
- Communiquer la liste des agents constituant le vivier des équipes de remplacement établis par chaque département ;
- Permettre l'affectation sur des postes de PAU aux agents ayant la qualification de programmeur ;
- Avoir le cahier de vacances des informaticiens avec les qualifications correspondantes.

Pour les élus B des organisations syndicales Solidaires – FO – CGT – CFTD représentés, il est évident que les réponses que vous apporterez aujourd'hui permettront de déterminer les suites qui seront données à cette CAP

Montreuil, le 2 juin 2015